



Communiqué de presse

Paris, le 25 mai 2012,



Prochain Sommet de la Terre à Rio : les collectivités françaises engagées et responsables

Par la voix de leurs associations, les collectivités françaises, réunies au Sénat le 23 mai, ont tenu à réaffirmer leur engagement sans faille en faveur d'un développement durable des territoires.

En effet, depuis le sommet historique qui s'est tenu il y a 20 ans à Rio, elles n'ont cessé de développer et mettre en œuvre des stratégies locales de développement durable, sous la forme notamment d'agendas 21 locaux.

A la veille de l'ouverture du sommet de la Terre à Rio de Janeiro (Brésil), elles ont appelé l'Etat à peser pour que leur rôle majeur soit officiellement reconnu dans le cadre des négociations internationales. Garanties de l'intérêt général, elles souhaitent participer à la nouvelle gouvernance de l'environnement et bénéficier dans ce cadre d'un statut spécifique. Elles défendront cet objectif aux côtés de leurs réseaux mondiaux de pouvoirs locaux et régionaux.

Elles ont rappelé que l'enjeu majeur est d'œuvrer pour un développement territorial équilibré, tant du point de vue environnemental qu'économique, social et culturel. Il en va de la vitalité économique, de la cohésion sociale et territoriale et du respect des grands équilibres mondiaux.

Elles ont également souligné l'importance cruciale d'une prise de conscience à tous les niveaux de collectivités et par tous les acteurs de la société civile de cette notion élargie du développement durable. Dans ce domaine, elles ont insisté sur l'importance de leurs actions et de leurs responsabilités. Ainsi, elles préconisent le recours à de véritables contrats territoriaux de développement durable, partagés avec l'ensemble des acteurs locaux et portés collectivement.

Pour y parvenir, les collectivités doivent pouvoir s'appuyer sur de nouveaux moyens d'ingénierie et sur de nouvelles formes de contractualisation avec l'Etat et l'Union européenne, notamment dans la perspective de la prochaine programmation des fonds structurels.

A ce titre, elles ont ainsi remis à Nicole Bricq, ministre chargée de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie, leur déclaration commune, déposée en novembre dernier au secrétariat général des Nations Unies, afin qu'elle porte leur message en juin prochain à Rio. La ministre les a assurées de la place centrale que pourraient occuper les collectivités locales au sein de la délégation officielle française à Rio.

Ainsi que l'a souligné la ministre dans sa première allocution depuis sa prise de fonction, la mise en œuvre concrète des accords internationaux sur l'environnement et plus largement le développement durable ne peut en effet trouver de traduction sans leur implication.

[Télécharger la déclaration commune](#)